



Réseau Burundi 2000 Plus  
— Partenaire des communautés de base —



## LDC - Renforcement de la société civile à Gitega, Karusi et Muyinga

TERMES DE REFERENCE DE RECRUTEMENT D'UN  
CONSULTAN POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE  
SUR LA CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS DE LA  
SOCIETE CIVILE

Bujumbura, Septembre 2023

9

# TERMES DE REFERENCE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

<b>Type d'étude</b>	: Réalisation d'une étude sur la cartographie des organisations de la société civile.
<b>Titre du Projet</b>	: Projet de Renforcement des capacités des OSC
<b>Sites du Projet</b>	: Province de Gitega, Karusi et Muyinga
<b>Secteurs d'intervention</b>	: Sécurité alimentaire et nutrition, Protection des droits des enfants et l'environnement
<b>Période de l'étude</b>	: Octobre 2023

## I. CONTEXTE GENERAL

### I.1. Introduction

Le Burundi, petit pays enclavé d'un peu plus de 27 000 km carrés au cœur de l'Afrique des Grands Lacs, avec près de 12 millions d'habitants est un des pays au monde les plus peuplés avec une densité de la population de 440 habitants/km<sup>2</sup>. Il est doté d'une démographie galopante (taux de natalité de 3,3%), de peu de ressources naturelles, et la majorité de la population vit essentiellement des revenus (faibles) de l'agriculture et d'un petit secteur informel (essentiellement dans les grandes villes). Près de 75 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, essentiellement en zone rurale.

Avec une économie fragile et négativement affectée par la croissance démographique, les effets socio-économiques de la Covid-19 devraient exacerber les vulnérabilités existantes particulièrement pour les populations dépendant fortement des petits commerces dans les différentes provinces. Classé 185ème sur 189 pays sur l'indice de développement humain (IDH), le pays pourrait voir ses perspectives de croissance se détériorer. La Banque Mondiale prévoit, en effet, une augmentation de la pauvreté, dont le taux pourrait passer de 83,4 % en 2019 à près de 85,9 % en 2022<sup>1</sup>.

Selon les projections, notamment météorologiques, les désastres naturels, l'une des principales causes des besoins humanitaires au Burundi, devraient continuer à affecter les communautés les plus vulnérables et à engendrer, comme en 2021 et les années précédentes, des pertes en vies humaines et blessures, des déplacements de populations, des destructions d'abris et de cultures notamment<sup>2</sup>. Ils devraient concerner l'ensemble du pays avec en particulier les régions des plateaux centraux et d'altitude moyenne où se trouvent les provinces de Gitega, Karusi et Muyinga déjà touchées par un déficit hydrique en fin 2020.

---

<sup>1</sup> Rapport sur le Burundi, Banque Mondiale 2020

<sup>2</sup> Aperçu des besoins humanitaires Burundi, UNOCHA 2021

Ces différents chocs devraient aggraver les défis structurels préexistants liés à l'accès aux services sociaux de base et qui constituent des facteurs déterminants des besoins humanitaires du pays.

Par ailleurs, les résultats de la dernière analyse du Cadre Intégré de Classification de la Sécurité alimentaire (Integrated Food Security Phase Classification-IPC) d'octobre à décembre 2021, indiquent que 1,3 millions de personnes (soit 11 % de la population burundaise) sont en situation d'insécurité alimentaire aigue. Cette situation devrait s'empirer au début de l'année 2021 pour toucher près de 2 millions de personnes (soit près de 15 % de la population du pays).

## **I.2. Le rôle et responsabilité des organisations de la société civile**

La société civile burundaise organisée depuis 1992 suite au programme de démocratisation du pays et s'est renforcée pour promouvoir une culture de respect des droits politiques, et socio-économiques de la population a aussi connu des difficultés de s'adapter au contexte politique national et fut démantelée à la suite de la crise politique de 2015. Aujourd'hui les acteurs non étatiques peinent à mettre en place une société civile solide, efficace et réellement indépendante dans un contexte politique assez fermée et contrôlé par le parti au pouvoir ne permettant pas l'existence d'opinion différente de celle du pouvoir. La société civile burundaise est constituée d'organisations variées et isolées et sans réelle base communautaire

Considérant les défis d'ordre structurel et la faible gouvernance à tous les niveaux, le rôle de la société civile est très important dans la promotion du développement local bien que la société civile manque encore de capacités et vision pour un agenda commun.

La société civile joue un rôle de premier plan dans le développement du pays.

Parmi les nombreux domaines d'activité de la société civile solide et les nombreuses fonctions qu'elle remplit, le rôle de renforcement de la démocratie et de contribution au développement sont sans doute les plus importants. La société civile et les OSC apportent une contribution essentielle aux processus de développement et de démocratisation, en agissant à différents niveaux.

- Elles fournissent des services de base dans différents domaines comme la sécurité alimentaire, l'éducation primaire, les soins de santé, l'eau et à l'assainissement mais aussi le développement communautaire durable ;
- Elles demandent des services publics efficaces aux autorités compétentes.
- Elles encouragent la participation politique ;
- Elles effectuent un suivi de la qualité des services fournis par le gouvernement ou d'autres acteurs et s'assurent de leur redevabilité ;
- Elles participent à la planification et à la budgétisation au niveau local ;
- Elles défendent les droits de l'homme, et plaident pour des solutions aux besoins et aux priorités de leurs communautés, et notamment des groupes marginalisés, de même qu'aux manquements du gouvernement ;
- Elles contribuent aux processus de médiation et de résolution des conflits, contribuant ainsi à l'innovation sociale ;

- Elles influencent les politiques gouvernementales tout en impulsant le changement.

KNH a soumis une note conceptuelle à BMZ au Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile burundaise dans les provinces de Gitega, Karusi et Muyinga

### **I.3. Le Projet de renforcement des capacités des OSC**

Ce projet vise le renforcement des capacités multidimensionnelles de la société civile, il agira à tous les niveaux de la société civile (stratégique, organisationnel et technique) en vue de mettre à la disposition des organisations des outils leur permettant de recouvrer leur place comme acteurs incontournables dans le changement des mentalités des populations et l'engagement dans la promotion de la bonne gouvernance locale pour assurer un développement durable des communautés locales.

Un accent particulier sera mis sur les OSC du domaine de sécurité alimentaire et nutrition, protection des ressources naturelles et de l'environnement et la protection des droits des enfants.

- Il va renforcer la culture de dialogue et concertation entre les différentes organisations de la société civile d'une part et les autorités locales et nationales d'autre part
- Il va renforcer les compétences des organisations de la société civile en ce qui concerne leur raison d'être et ce qu'elles sont appelées à faire ainsi que les meilleures stratégies de jouer pleinement le rôle qui leur revient
- Il va renforcer les capacités organisationnelles et techniques permettant aux organisations d'avoir des compétences, des outils et des structures qui les rendent plus actives dans l'encadrement communautaire, l'analyse des politiques sectorielles et l'influence de l'action gouvernementale pour faire bénéficier les communautés les services appropriés pour leur développement.
- Le projet renforcera la compréhension et contribuera à la traduction en actions du Plan National Décennal de Développement du Burundi (2017-2028) adopté en 2018, le cadre légal des organisations sans but lucratif mise en place en 2017 et les autres programmes du gouvernement tel que la promotion des coopératives, les centres de rayonnement agricole et l'appel aux initiatives privées de s'impliquer dans le processus de développement.

Conformément aux exigences de Bengo/BMZ, KNH a commandité une étude de faisabilité du projet en vue de fournir des informations pertinentes à l'élaboration du document de projet à soumettre au bailleur de fonds mais aussi permettre aux concepteurs de bien organiser la mise en œuvre des activités du projet et l'atteinte des résultats et objectifs pour produire un impact au niveau des parties prenantes et dont les bénéficiaires finaux. Le rapport final de cette étude a déjà été soumis à qui de droit et est disponible pour exploitation.

**Objectif du projet :** Les OSC burundaises sont reconnus comme des partenaires efficaces dans la promotion du développement socio-économique et inclusif des communautés locales.

**Résultat 1.** Au niveau communal et provincial, des réseaux d'OSC ont été mis en place dans trois secteurs (agriculture, alimentation & nutrition, protection des droits de l'enfant et protection de l'environnement & adaptation au changement climatique) ainsi que dans le secteur coopératif, avec des structures fonctionnelles

**Résultat 2.** Les réseaux et leurs organisations membres disposent de capacités programmatiques améliorées dans leurs domaines d'action respectifs.

**Résultat 3.** Les échanges sectoriels et les relations de travail entre les services administratifs, les autorités compétentes et les OSC se sont améliorés.

### Zone d'action du projet

L'étude sera réalisée dans 15 communes réparties dans 3 provinces cibles : Gitega, Karusi et Muyinga.

Province	Communes	Province	Communes
<b>Gitega</b>	Bugendana	<b>Karusi</b>	Bugenyuzi
	Bukirasazi		Gitaramuka
	Giheta		Gihogazi
	Makebuko		Nyabikere
	Mutaho		Shombo
<b>Muyinga</b>	Buhinyuza		
	Gasorwe		
	Giteranyi		
	Muyinga		
	Mwakiro		

### I.4. Etablissement d'une cartographie des OSC

#### Les objectifs de l'Etablissement d'une cartographie des OSC:

Selon l'étude de faisabilité, les estimations des administrations des communes participantes, plusieurs centaines d'organisations à but non lucratif et de coopératives sont actives sur les sites du projet. Toutes ne sont pas enregistrées, il n'existe pas de registre officiel. Donc l'étude permettra de compléter les informations lacunaires de l'étude de faisabilité.

En tant que document de référence pour le projet, l'étude établira, sous la forme d'une carte des organisations, une classification des organisations en fonction :

- ✓ de leur localisation,
- ✓ de leur domaine d'activité et

9

- ✓ de leurs capacités dans des domaines clés (par exemple, les compétences stratégiques et organisationnelles, les systèmes internes, les capacités techniques et/ou les capacités de réseau et de plaidoyer).

### **Le consultant devra analyser:**

Dans le cadre de cette étude, le consultant devra faire la cartographie des OSC suivant leurs caractéristiques institutionnelles et organisationnelles. Le consultant devra analyser alors :

#### **1) La typologie des OSC :**

- ✓ Les associations sans but lucratif (Asbl) ;
- ✓ Les coopératives ;
- ✓ Les réseaux d'Asbl ou coopératives ;
- ✓ La couverture géographique ;
- ✓ L'année de création.

#### **2) les secteurs d'interventions :**

- ✓ Sécurité alimentaire et nutrition ;
- ✓ Protection des droits des enfants ;
- ✓ Protection de l'environnement et adaptation aux changements climatiques.

#### **3) les capacités organisationnelles et institutionnelles des OSC :**

- ✓ Effectif des membres des OSC par genre (sexe, tranche d'âge : jeunes/adultes, ....) ;
- ✓ Les OSC selon la disponibilité ou non d'un siège social ;
- ✓ L'existence légale (Statuts, ROI, Reconnaissance administrative/agrément) ;
- ✓ L'existence des organes de gestion statutaires (AG/CA, CE, CS, ...) ;
- ✓ Opérationnalité des organes statutaires (respect des textes réglementaires : mandat des organes, fréquence des réunions, .....) ;
- ✓ Existence des plans d'action stratégique ;
- ✓ Existence des plans d'actions opérationnels ainsi que leurs outils gestion (outils comptables : journal banque, journal caisse/registres, .....) ;

#### **4) Les capacités financières**

- ✓ Budget annuel des 3 dernières années ;

- ✓ Sources de financement (contribution des membres, dons/legs, subventions, crédits, .....);
- ✓ Le nombre de projets financés pour les trois dernières années et leurs bailleurs.

### **5) Gestion administrative de l'OSC**

- ✓ Disponibilité des ressources humaines (volontaires ; salariés ; bénévoles ; etc ...)
- ✓ Patrimoine disponible (terrains ; immeubles ; charroi ; équipements de bureau et informatiques)

### **6) Capacités relationnelles des OSC**

- ✓ Le niveau de collaboration avec l'administration/services techniques (Participation aux réunions, échange de rapports,...)
- ✓ L'appartenance aux réseaux ; fédérations ; fora ; etc...
- ✓ Le partenariat avec les autres OSC.

## **II. METHODOLOGIE**

L'étude de réalisation de la cartographie des OSC doit être réalisée en fonction des caractéristiques institutionnelles et organisationnelles des OSC et leurs réseaux et doit tenir compte des données de l'étude de faisabilité, telles que mentionné dans le rapport final de ce dernier.

Elle devra collecter des informations à la fois qualitatives et quantitatives permettant la mise en place de la carte des organisations de la société civile et de leurs réseaux dans la zone couverte par le projet.

Le consultant est appelé à utiliser une méthodologie participative dans la réalisation de l'étude, il devra travailler avec l'équipe du RBU 2000+ partenaire de terrain durant toute l'étude (méthodologie, collecte et partage des données et du rapport). Le consultant impliquera tous les groupes cibles du projet durant l'étape de collecte des données.

- Le/les consultants proposeront la méthodologie, les outils et ressources nécessaires pour l'étude dans son/leur offre technique et sera validée en commun accord avec RBU 2000+ et KNH.
- Les acteurs à interroger sont :
  - les organisations de la société civile opérant dans les domaines de la sécurité alimentaire et nutrition-hygiène, la protection de l'environnement et la protection des droits de l'enfant ;
  - les services publics sectoriels (Responsables du mouvement associatif et coopératif, ANACOOOP, DPDFS, Antennes du Plan, BPEAE /chargé de la vulgarisation, OBPE communal,...) et l'administration communale (Conseiller social ; DPDFS ; Agronome communal ;...);
  - D'autres organisations travaillant avec les OSC (SOJPAE, VISPE, ....).
  -

9

- Outils de collecte des données :

Le consultant proposera dans le rapport de démarrage des outils de collecte pour chaque groupe d'intervenants ciblés pour l'étude. Des outils quantitatifs et qualitatifs seront élaborés dans le but de collecter suffisamment d'informations et de les trianguler.

- Collecte des données :

Au niveau de chaque commune-cible du projet, le Consultant collectera à la fois des informations qualitatives et quantitatives auprès des sources d'informations variées.

Les étapes suivantes seront suivies :

- ◆ Collectes d'informations secondaires/revues documentaires : il s'agit des informations disponibles auprès des services habilités à différents niveaux (cfr plus haut). De telles informations sont relatives aux types d'OSC, leur localisation, leurs domaines d'action, etc. Cette étape débouchera sur une liste actualisée des OSC pour chaque secteur visé.
  - ◆ Collecte d'informations primaires sur terrain : c'est la collecte d'informations détaillées auprès des personnes variées internes qui conduiront à l'élaboration d'une base de données relative des OSC.
- Analyse et production de rapport :

Sur base des données collectées, le Consultant procédera à une analyse de mise en évidence des outputs recherchés et produira un rapport provisoire à soumettre au commendataire.

### **III. MANDAT DU CONSULTANT**

Le/la Consultant(e) devra réaliser les activités suivantes :

- Conception de la méthodologie de collecte et d'analyse des données ;
- Elaboration des outils de collecte des données appropriés à chaque secteur du projet ;
- Collecter des données relatives aux caractéristiques institutionnelles et organisationnelles des OSC et leurs réseaux ;
- Elaboration et mise en œuvre du plan d'analyse des données qualitatives et quantitatives permettant de montrer la cartographie des OSC de la zone d'action du projet ;
- Proposition d'une liste des critères pour la sélection des organisations-cibles du projet ;
- Créer une base de données qui sera utilisée pour sélectionner les 600 OSC qui seront impliquées dans le projet ;
- Une analyse des partenariats des organisations de la société civile avec les services publics sectoriels dans les domaines concernés pour faire leur classification ;



- Classification des OSC et leurs réseaux identifiés selon la typologie, les capacités institutionnelles, les secteurs d'intervention et le mode de collaboration avec l'administration ;
- Proposition des recommandations pertinentes sur les critères de sélection des OSC éligibles pour le projet ;
- Organisation d'une réunion de présentation et de validation de la carte d'organisations.

#### **IV. LIVRABLES ATTENDUS**

Les livrables attendus sont les suivants:

- Un rapport de démarrage contenant : i) une note méthodologique de compréhension de la mission, ii) les outils de collecte des données, et iii) le plan du rapport ;
- Un rapport provisoire de l'étude de réalisation d'une cartographie des OSC ;
- Un rapport de l'atelier de restitution du rapport provisoire ;
- Un rapport final de l'étude de réalisation d'une cartographie des OSC (en français) comprenant les sections suivantes :
  - ✓ Un résumé exécutif reprenant les résultats clés et les recommandations (en français) ;
  - ✓ Une table des matières ;
  - ✓ La méthodologie et les limites éventuelles de l'étude;
  - ✓ L'analyse des résultats de l'étude (structurés autour des objectifs de l'étude de réalisation de la cartographie des OSC) ;
  - ✓ Les conclusions de l'étude de réalisation de la cartographie des OSC;
  - ✓ Les recommandations pour la formulation des critères de sélection des OSC qui seront retenues pour le projet ;
  - ✓ Les annexes, y compris les outils de recherche, la liste des OSC et des focus groups, les termes de référence de l'étude de confection de la cartographie des OSC et une brève biographie consultée dans le cadre de la présente étude ;
  - ✓ Une brève présentation Powerpoint du rapport final de l'étude de réalisation de la cartographie des OSC.

#### **V. DUREE DE L'ETUDE**

Le/les consultants devront préciser dans leur offre technique la durée de l'étude n'excédant, en aucun cas, 28 jours.

#### **VI. PROFIL DU CONSULTANT**

Le/la Consultant(e) pour cette étude doit avoir :

9

- Une connaissance approfondie d'un cadre de résultats des projets/programmes communautaires ainsi qu'une compétence et une expérience avérées dans la conduite de recherches ;
- Une formation de niveau Licence au minimum est requise en Agriculture, Environnement et dans d'autres disciplines connexes ;
- Une expérience dans l'organisation et la conduite des études de référence ou de faisabilité en général serait également un atout.

**NB : La (les) personne(s) chargée(s) de cette étude doit (doivent) bien connaître et s'engager à respecter les contenus des principaux documents de politique de protection de l'enfance.**

Le/la Consultant(e) devra avoir en outre les compétences suivantes :

- Une expérience professionnelle prouvée d'au moins 5 ans dans la conduite des études similaires ;
- Une expérience dans la gestion et évaluation des programmes d'appuis aux organisations de la société civile et réseaux constitue un atout ;
- Des connaissances des techniques de collecte des données qualitatives et quantitatives ;
- Une expérience du domaine des Organisations de la société civile au Burundi ;
- Une expérience dans les domaines du projet à savoir : La sécurité alimentaire, la nutrition, la protection des droits des enfants et la protection de l'environnement ;
- Des capacités rédactionnelles prouvées ;
- Réalisé au moins deux travaux d'études de référence/de base, d'étude d'évaluation des besoins et de faisabilité ;
- De bonnes capacités d'écoute, de communication et de travail en équipe ;
- Une bonne maîtrise dans la gestion d'un cadre de résultat ;
- Une maîtrise parfaite du français et du Kirundi.

## VII. SOUMISSIONS, DATE LIMITE & CRITERES DE SELECTION

**L'offre sera composée de :**

- Une proposition technique ;
- Au moins deux copies d'exemplaires des travaux similaires réalisés par le consultant-soumissionnaire ;
- Un CV actualisé du ou de la consultant/e et/ou du personnel aligné en cas de cabinet de consultance ;
- Deux contacts de référence pouvant attester des compétences du consultant et/ou du Cabinet ;

9

- Deux contacts de référence pouvant attester des compétences du consultant et/ou du Cabinet ;
- Une déclaration d'engagement de disponibilité pour l'ensemble de la mission ;
- Une proposition financière séparée de celle technique.

### **Soumission des Offres :**

Tout le processus de recrutement sera assuré par le RBU2000+.

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront soumettre séparément leurs offres techniques et financières par email à l'adresse : **info@rbu2000plus.org** et sous forme physique (en 2 exemplaires) et ; l'offre technique et l'offre financière dans deux enveloppes séparées, au plus tard jusqu'à **vendredi le 29 septembre 2023 à 15h00**, au bureau Siège de Réseau Burundi 2000 Plus, sise à Bujumbura, Quartier INSS, Avenue Mwaro N°13.

### **Sélection des offres :**

La sélection des offres se déroulera comme suit :

- Analyse des CV suivant le degré de réponse aux critères de qualification, de compétence et d'expérience conformément aux TDR ;
- Analyse de la proposition technique ;
- Analyse de la proposition financière.

Seul le candidat retenu après la sélection des offres techniques et financières sera invité pour les autres procédures contractuelles relatives au présent appel d'offre.

Ainsi RBU 2000+ n'effectuera aucun paiement si le consultant n'a pas accompli toutes les tâches dans les délais impartis. La base du calendrier des paiements est à déterminer lors des négociations contractuelles.

Charles BIGIRINDAVYI

Coordonnateur National



